

Avec la reprise des entrainements et notamment en eau libre, le club porte à votre connaissance le dépliant sur la leptospirose. Merci de le lire attentivement.

Le confinement a permis à la nature de se développer et aux animaux de proliférer dans leur milieu naturel sans intervention de l'homme pendant un certain temps. La prolifération de rongeurs est donc importante.

La prudence est donc de rigueur. Si des symptômes qui s'apparentent à la grippe apparaissent quelques jours après vous être baigné(e), consultez votre médecin et n'oubliez pas de préciser votre pratique de nage en eau libre

Ces conseils sont également à retenir dès lors que vous pratiquez la nage en milieu naturel que ce soit en loisir, en entrainement ou en compétition.

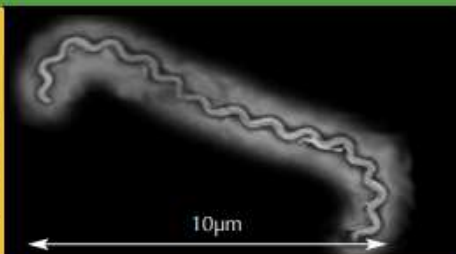
***Les bons gestes :***

- ▶▶ Lunettes obligatoires
- ▶▶ Bonnets de natation couvrant les oreilles obligatoires
- ▶▶ En cas de plaie, protection avec un pansement étanche et désinfection après la baignade
- ▶▶ Douche obligatoire après la natation

Leptospirose

## La bactérie

Elle peut survivre plusieurs mois uniquement dans un milieu extérieur humide



### Où se trouve la bactérie ?

- principalement dans les urines des rongeurs (même si l'infection se rencontre chez d'autres mammifères) ;
- dans les eaux douces (même limpides) ou dans un environnement humide, contaminés par ces urines.

### Comment pénètre-t-elle notre organisme ?

- en général lors d'un contact avec une eau douce contaminée\* ;
- surtout par les muqueuses (œil, bouche, nez...)
- par la peau, en présence de lésions même insignifiantes (égratignures, plaies).

\* mais il peut s'agir aussi d'un contact avec un environnement humide ou des animaux contaminés.

Leptospirose

## Les origines de la contamination



### Pour en savoir plus

Sur INTERNET

- > <http://solidarites-sante.gouv.fr/> à la rubrique « Zoonoses » dans les dossiers classés par ordre alphabétique
- > [www.pasteur.fr](http://www.pasteur.fr)



Institut Pasteur



MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION



Ministère des Solidarités et de la Santé  
Direction générale de la Santé  
14 av. Duquesne – 75007 Paris



# La Leptospirose



## La maladie

- La leptospirose est une maladie **potentiellement grave**, parfois mortelle, dont on observe plusieurs centaines de cas par an en France.
- Elle est due à des bactéries, les leptospires, répandues dans le monde entier, et dont il existe plusieurs variétés\*.
- On la contracte en général lors d'une activité **en relation avec un environnement souillé par l'urine des animaux contaminées**, notamment l'eau douce.

### Quels sont les signes de la maladie ?

Ils apparaissent 1 à 2 semaines en moyenne **après la contamination**. Il s'agit :

- d'une **fièvre** qui peut être forte et brutale ;
- de **douleurs musculaires, articulaires, abdominales et de forts maux de tête**.

La maladie peut s'aggraver 4 à 5 jours après les premiers signes et s'étendre aux méninges, au foie, aux reins, aux poumons...

### Si l'un de ces signes apparaît quelques jours après une activité à risque,

- **il ne faut pas se dire** : « ça passera tout seul... » ;
- **il faut consulter rapidement un médecin**, en lui signalant l'activité à risque pratiquée (un traitement existe, d'autant plus efficace qu'il est donné tôt).

\* Sa fréquence est plus élevée en zone tropicale en raison des conditions climatiques et écologiques favorables.

## Les activités à risque



Ce sont celles qui favorisent le contact de l'homme :

EN POPULATION GÉNÉRALE	EN MILIEU PROFESSIONNEL
Avec un <b>environnement contaminé</b> par des urines d'animaux, en particulier l'eau douce, stagnante ou vive :	
<b>EN EAU DOUCE :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• baignade ;</li> <li>• pêche ;</li> <li>• canoë-kayak, rafting ;</li> <li>• autres sports de nature ;</li> <li>• etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• égoutiers ;</li> <li>• employés de stations d'épuration, d'entretien de canaux, berges, voies navigables et voieries ;</li> <li>• pisciculture en eau douce.</li> </ul>
Ou <b>directement</b> avec ces urines :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• chasseurs ;</li> <li>• propriétaires d'animaux de compagnie, principalement de rongeurs (rats, souris, cobayes, etc.).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• piégeurs, gardes-chasse ;</li> <li>• gardes-pêche ;</li> <li>• employés d'animaleries ;</li> <li>• vétérinaires ;</li> <li>• employés des abattoirs ;</li> <li>• agriculteurs.</li> </ul>

## Les mesures de prévention

### Mesures générales de lutte

Limiter la pullulation des rongeurs :

- par la dératisation en milieu urbain ;
- par le contrôle de leurs populations en milieu rural.

### Mesures individuelles de protection

Équipements de protection contre l'eau et les urines d'animaux :

- gants, bottes, cuissardes ;
- combinaisons ou vêtements de protection ;
- voire lunettes anti-projections.

En cas de plaie

**IL FAUT :**

- laver abondamment à l'eau potable et au savon ;
- désinfecter avec une solution antiseptique ;
- protéger la plaie avec un pansement imperméable.

**IL NE FAUT PAS :**

- rincer avec une eau non potable, même limpide.

### Et la vaccination ?

- elle n'est efficace que contre **une seule variété** de leptospires ;
- elle est recommandée lors de conditions d'exposition **majeure ou permanente ou régulière**, essentiellement en milieu professionnel ;
- elle peut être **proposée** dans le cadre de **la pratique régulière et durable** d'une activité de loisir **exposant spécifiquement au risque** ;
- son indication doit être posée par le médecin au cas par cas après **évaluation individuelle** du risque ;
- elle ne dispense en aucun cas du **port d'équipements de protection**.